

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 24 MARS 2026

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la convention de groupement de commandes du 04.08.2020 visée en Préfecture le 05.08.2020;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu les articles R2123-1 et R2123-1-1° du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée par la Ville de Gap, coordonnateur du groupement de commandes Gap-Tallard-Durance, pour l'Acquisition de vêtements de travail techniques, de vêtements non techniques, de chaussures techniques, de chaussures médicales et agroalimentaires et de gants de protection;
- Vu l'avis favorable de la Commission d'Achat du coordonnateur réunie en séance du 25/02/2026 ;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la Société ABRAM DISTRIBUTION (04100 MANOSQUE) pour le lot n°4 - Gants est apparue comme économiquement la plus intéressante pour le groupement de commandes ;

DÉCIDE

Article 1 :

Il est conclu un Accord-cadre mono-attributaire avec un minimum et un maximum, il donnera lieu à l'émission de bons de commande, pour l'Acquisition de vêtements de travail techniques, de vêtements non techniques, de chaussures techniques, de chaussures médicales et agroalimentaires et de gants de protection, pour le lot n°4 - Gants avec la Société ABRAM DISTRIBUTION (04100 MANOSQUE).

Article 2 :

Le montant des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini comme suit :

Lots	Nom du Lot	Seuils de commandes pour la durée de l'accord-cadre en HT	
		Minimum	Maximum
Lot 4	Gants	10 000,00 €	22 300,00 €

La répartition des seuils par collectivité est défini comme suit :

Lots	Minimum / Maximum de commandes par entité en € HT pour la durée de l'accord-cadre en € HT					
	Ville de Gap		Agglomération		CCAS	
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Lot 4	5 000,00 €	11 000,00 €	5 000,00 €	11 000,00 €	0,00 €	300,00 €

Chacun des membres du groupement étant chargé de l'exécution de sa part de marché, les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets 2026 Principaux et annexes des différentes collectivités.

Article 3 :

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de l'accusé réception de la notification. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de reconduction est fixé à 1.

La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 24 mois.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 24 MARS 2026

Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le :
Publié ou notifié le :

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2026_03_165
Objet :	Il est conclu un Accord-cadre mono-attributaire avec un minimum et un maximum, il donnera lieu à l'émission de bons de commande, pour l'Acquisition de vêtements de travail techniques, de vêtements non techniques, de chaussures techniques, de chaussures médicales et agroalimentaires et de gants de protection, pour le lot n°4 - Gants avec la Société ABRAM DISTRIBUTION
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-24 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20260324-D2026_03_165-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20260324-D2026_03_165-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_18614.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20260324-D2026_03_165-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	63.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 mars 2026 à 16h42min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 mars 2026 à 16h42min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 mars 2026 à 16h42min37s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	24 mars 2026 à 16h42min50s	Reçu par le MI le 2026-03-24

